

23ème Session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique
Universel de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe :
intervention Guinée équatoriale

Merci Monsieur le Président,

La Guinée équatoriale souhaite sa plus chaleureuse bienvenue à la délégation de la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe pour la présentation de son Rapport National au titre de cette 23ème Session du Groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel ainsi que pour les informations complémentaires communiquées par son S.E..... lors de son exposé oral.

Ma délégation accueille favorablement l'état d'esprit inclusif dans lequel le pays a élaboré son Rapport National en intégrant à la fois dans ce processus les contributions du Gouvernement et des représentants de la société civile. Les récentes mesures prises par l'Etat en faveur du plan pour l'horizon 2015-2030 contribuent non seulement à la construction d'une société démocratique mais se veulent également respectueuses des droits fondamentaux.

La Guinée équatoriale se félicite en particulier de la création par le pays d'un département gouvernemental dédié aux droits humains et notamment la désignation d'un Ministère de la Justice et des « Droits de l'homme ». Par ailleurs, nous notons avec satisfaction l'ensemble des initiatives prises par la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe pour améliorer la protection et la promotion des droits de l'enfant, celles-ci témoignent de sa volonté de permettre une jouissance effective de ces droits.

En définitive, ma délégation voudrait recommander à la République de Sao Tomé et Príncipe :

- 1) Poursuivre le cadre institutionnel initié pour créer une Institution Nationale des Droits de l'Homme conforme aux Principes de Paris.
- 2) D'instaurer un suivi pour mener à bien sa stratégie d'enseignement et de formation (2007-2017).
- 3) Pérenniser les mesures entreprises pour établir une Commission Nationale pour les droits de l'enfant.

Je vous remercie Monsieur le Président,